



ANNÉE INTERNATIONALE DE LA
SANTÉ DES VÉGÉTAUX

2020

Lettre ouverte du Comité de rédaction de la Déclaration des jeunes sur la santé des végétaux

**#SantéDesVégétaux #IYPH #FaimZéro
#ForNature #UneSeuleSanté
#SécuritéAlimentaire**



Cher lecteur,

La santé des végétaux est de plus en plus menacée par la dissémination des organismes nuisibles et des maladies à travers le monde. Les changements climatiques et la mondialisation, caractérisée notamment par l'augmentation des voyages et des échanges internationaux, accroissent le risque de dissémination des organismes nuisibles et des maladies. D'après les estimations de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les organismes nuisibles et les maladies des végétaux détruisent chaque année jusqu'à 40 pour cent de la production agricole mondiale, entraînant des pertes annuelles qui se chiffrent à plus de 200 milliards d'USD. Cette situation a des conséquences désastreuses sur les moyens de subsistance et les revenus de plusieurs populations, notamment au sein des groupes marginalisés ou vulnérables à ces risques, comme les petits exploitants et les producteurs familiaux. La mauvaise santé des végétaux peut également entraîner une perte de biodiversité et des conséquences potentiellement catastrophiques pour l'avenir de notre planète qui risquent de mettre en danger les générations futures.

Lorsqu'elle a adopté en 2015 le Programme de développement durable à l'horizon 2030, la communauté internationale s'est engagée à atteindre 17 objectifs de développement durable (ODD). Mais, comme l'a souligné le Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, «nous sommes encore très loin du compte¹».

L'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré 2020 Année internationale de la santé des végétaux (IYPH), chargeant la FAO et le Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) de promouvoir l'événement partout dans le monde. En tant que représentants des jeunes au sein de nos organisations respectives, nous avons répondu à l'appel du Comité directeur international de l'IYPH en vue de rédiger une Déclaration des jeunes sur la santé des végétaux, dans laquelle nous réaffirmons l'importance de prendre des mesures au niveau mondial afin de protéger les végétaux contre les organismes nuisibles et les maladies. Nous encourageons l'ensemble des parties prenantes à reconnaître que la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment les ODD 1, 2, 8, 12, 13, 15 et 17, exige une réflexion sur les questions phytosanitaires et la participation des jeunes du monde entier à cette réflexion.

Nous invitons l'ensemble des parties prenantes à se joindre à nous pour promouvoir l'importance de la santé des végétaux, en se basant notamment sur la science et les normes internationales fondées sur des données factuelles, à l'instar de celles élaborées sous l'égide de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV). Les normes internationales pour les mesures phytosanitaires (NIMP) sont des outils normatifs durables et multilatéraux qui permettent, entre autres, de protéger les ressources végétales mondiales tout en favorisant l'innocuité du commerce. Avec la présente Déclaration, nous tenons à souligner la contribution de la santé des végétaux à la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques, au maintien de la sécurité alimentaire et au soutien aux communautés locales, tout en gardant à l'esprit la nécessité de coordonner la recherche, la formation et les investissements en vue de préserver la santé des végétaux.

En signant la première Déclaration des jeunes sur la santé des végétaux, nous encourageons l'ensemble des parties prenantes à prendre en compte la santé des végétaux dans les activités de recherche et d'innovation, dans les programmes universitaires spécialisés et dans les formations à destination des jeunes du monde entier. Des formations devraient également être dispensées aux professionnels des secteurs concernés. Des efforts continus doivent être déployés afin de renseigner le grand public sur les dernières techniques et technologies de pointe qui permettent de préserver la santé des végétaux. Grâce à nos efforts conjoints, à notre persévérance, à notre ténacité et à notre expertise, notre contribution à la santé des végétaux aura un impact positif et durable sur la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

La Déclaration des jeunes sur la santé des végétaux recense sept domaines thématiques d'action. Nous vous invitons à lire la Déclaration, à la signer et à la diffuser au sein de vos réseaux respectifs, et à vous joindre à l'effort mondial visant à protéger les végétaux.

1 ONU Info. 2019. *Progress toward sustainable development is seriously off-track* [en ligne]. Consulté le 12 mai 2021. <https://news.un.org/en/story/2019/11/1050831>.

PRÉAMBULE

Protéger les végétaux, protéger la vie

Nous, jeunes de 26 organisations, avec pour objectif de souligner l'importance de la santé des végétaux dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030² et de ses objectifs de développement durable (ODD), guidés par les missions et objectifs de nos institutions respectives, soucieux d'améliorer les conditions de vie des groupes marginalisés et des personnes vulnérables aux risques, animés par la volonté de ne laisser personne de côté et d'assurer un avenir durable pour toutes les formes de vie sur Terre, inspirés par le message délivré par l'Année internationale de la santé des végétaux, nous adressant à tous les gouvernements, organisations, entités du secteur privé, institutions universitaires et de recherche, organisations de la société civile et citoyens de tous les pays, demandons que les mesures globales et porteuses de changement énoncées dans la présente Déclaration soient mises en œuvre à l'échelle mondiale, conformément aux engagements internationaux en vigueur.

Nous réaffirmons que les végétaux constituent la base de toute forme de vie sur Terre, y compris la vie humaine dans toutes ses dimensions, et qu'il convient de garantir progressivement le droit de chacun à accéder à un niveau de vie suffisant. Cela suppose notamment un accès suffisant à l'alimentation en assurant la sécurité alimentaire au niveau national, comme indiqué à l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et aux articles 2 et 11 du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels. Protéger les végétaux revient donc à protéger la vie.

Partout dans le monde, les jeunes constatent que les jeunes générations risquent d'être les plus touchées par les conséquences des changements climatiques, comme les phénomènes météorologiques extrêmes, la perte continue de biodiversité à l'échelle mondiale et la propagation sans précédent des maladies aussi bien chez l'homme que chez les animaux ou les végétaux. Nous devons garder à l'esprit que nous n'héritons pas de la Terre de nos parents, mais que nous l'empruntons aux générations futures. Nous devons donc œuvrer collectivement en vue d'assurer sa pérennité.

Nous soulignons l'importance d'associer les jeunes aux processus décisionnels dans l'ensemble des instances concernées, en particulier dans les régions où les jeunes générations sont souvent marginalisées, alors qu'elles sont les premières touchées par la non-réalisation des ODD. Nous prenons acte du fait que les actions qui ont un impact négatif sur les écosystèmes mondiaux et locaux sont souvent la conséquence de décisions prises en dehors des instances inclusives, multilatérales et coopératives pertinentes.

L'inclusion des jeunes est essentielle à la réussite du Programme de développement durable à l'horizon 2030, notamment en ce qui concerne la contribution de la santé des végétaux aux ODD 1, 2, 8, 12, 13, 15 et 17. Nous sommes prêts à mettre nos idées novatrices, notre enthousiasme et notre énergie au service de la préservation durable des ressources de la planète, en particulier les végétaux. Ces éléments constituent le fondement de la voie vers un avenir meilleur, pacifique et inclusif pour tous.

Nous souscrivons aux principes définis dans la Charte des Nations Unies en vue de résoudre ces questions urgentes, notamment les principes énoncés à l'article 55 concernant «le relèvement des niveaux de vie» afin de trouver des solutions aux «problèmes internationaux dans les domaines économique, social, de la santé publique et autres problèmes connexes» et de favoriser «la coopération internationale dans les domaines de la culture intellectuelle et de l'éducation³». Nous partageons également les idées énoncées dans la résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies, qui a institué 2020 comme Année internationale de la santé des végétaux, où il est écrit que «la préservation de la santé des végétaux permet de protéger l'environnement, les forêts et la diversité biologique contre les organismes nuisibles aux végétaux, de lutter contre les effets des changements climatiques, ainsi que de contribuer aux efforts visant à éliminer la faim, la malnutrition et la pauvreté, et de stimuler le développement économique, et que la protection des plantes contre les organismes nuisibles est un élément crucial des stratégies visant à éliminer la faim et la pauvreté rurale⁴».

C'est dans cet esprit que nous établissons la présente Déclaration, qui rend compte de nos ambitions, engagements et recommandations communs.

2 Le programme a été fixé par la résolution 70/1, *Transformer notre monde: le Programme de développement durable à l'horizon 2030*, dans laquelle l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une série complète d'objectifs et de cibles de développement durable à caractère universel, ambitieux, axés sur l'être humain et porteurs de changement.

3 Charte des Nations Unies, Chapitre IX – Coopération économique et sociale internationale, art. 55. <https://www.un.org/fr/sections/un-charter/chapter-ix/index.html>.

4 Nations Unies. Résolution 73/252 de l'Assemblée générale. *Année internationale de la santé des végétaux (2020)*, A/RES/73/252. <https://undocs.org/fr/A/RES/73/252>.

DÉCLARATION DES JEUNES SUR LA SANTÉ DES VÉGÉTAUX

1 Liens entre la santé des végétaux et les changements climatiques, la sécurité alimentaire et l'approche «Une seule santé»

- ◆ Prenant acte du fait que les organismes nuisibles et les maladies des végétaux peuvent constituer une grave menace pour la sécurité alimentaire en endommageant les cultures, avec pour conséquence de réduire la disponibilité des denrées alimentaires et d'en augmenter le coût, nous *attirons* l'attention sur l'importance de préserver la santé des végétaux afin de préserver la santé environnementale, humaine et animale. Nous *demandons* par conséquent que des mesures phytosanitaires spécifiques soient incluses d'ici 2030 dans l'approche «Une seule santé»;
- ◆ Nous *appelons* les pouvoirs publics, les entreprises et la société civile à s'engager à rehausser les normes environnementales actuelles, notamment dans le domaine phytosanitaire, et à améliorer les processus qui permettent d'atténuer les effets des changements climatiques et de s'y adapter, dans la mesure où leurs effets transfrontières accroissent le risque d'insécurité alimentaire, de perte de biodiversité, de dégradation des sols et de désertification au niveau mondial, autant d'incidences qui affectent au premier chef les groupes marginalisés et les personnes vulnérables aux risques. Nous *invitons* par conséquent l'ensemble des dirigeants et parties prenantes à élaborer un programme phytosanitaire harmonisé et conforme aux normes de la CIPV, que les pays devront mettre en œuvre d'ici 2030;
- ◆ Nous *demandons* que davantage de travaux scientifiques sur les effets des changements climatiques sur la santé et la protection des végétaux soient entrepris, en accordant une attention particulière à la dissémination actuelle et potentielle des organismes nuisibles, mais aussi à la formulation de recommandations destinées à mettre en place des initiatives d'atténuation, à proposer des solutions pour les systèmes intégrés de gestion agricole et à élaborer des méthodes d'assainissement et d'amélioration des sols, et soulignons également que le fait de promouvoir la santé des végétaux dans les zones urbaines en général peut permettre de réduire la pollution tout en favorisant le développement de systèmes alimentaires locaux durables. Nous *encourageons* par conséquent le renforcement de la recherche phytosanitaire et *appelons* à la création d'un mécanisme de coordination mondiale de la recherche dans ce domaine afin d'accélérer la collaboration et les efforts en lien avec les travaux scientifiques de haute qualité, d'harmoniser les objectifs et d'optimiser l'utilisation des ressources, et d'encourager de manière générale les parties prenantes à mettre en œuvre des stratégies innovantes d'ici 2030;
- ◆ Nous *demandons* à ce qu'un indicateur sur la santé des végétaux soit inclus dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, compte tenu du fait que les indicateurs existants ne prennent en compte la santé des végétaux que de manière implicite et accessoire à d'autres fins. Nous *réaffirmons* l'importance de disposer d'ici 2030 de données fiables, cohérentes et précises sur l'état des végétaux dans le monde.

2 Biodiversité, agriculture durable et lutte contre les organismes nuisibles

- ◆ Nous *appelons* au renforcement de la santé des végétaux par l'utilisation de pratiques agricoles durables qui favorisent la sécurité et la

souveraineté alimentaires et une prospérité sociétale partagée, et à l'interdiction des subventions néfastes destinées à la monoculture et aux pratiques de lutte contre les organismes nuisibles qui compromettent la santé des végétaux et la chaîne alimentaire au niveau mondial, comme expliqué dans le rapport *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture* publié en 2016 par la FAO;

- ◆ Nous *encourageons* le renforcement et le suivi des systèmes d'alerte rapide relatifs aux organismes nuisibles aux végétaux et *demandons* par conséquent la mise en place d'un système d'alerte harmonisé destiné à prévenir et à réduire l'introduction, dans de nouveaux pays, d'espèces exotiques envahissantes susceptibles de modifier l'équilibre des écosystèmes, de supplanter les espèces végétales endémiques et vulnérables et d'affecter les points chauds de la biodiversité;
- ◆ Nous *appelons* à une mise en œuvre coordonnée des stratégies mondiales afin de promouvoir et de renforcer les capacités en matière de lutte intégrée contre les organismes nuisibles et d'éviter l'utilisation de produits chimiques à longue durée de vie qui contaminent les sols, l'eau et nos organismes;
- ◆ Nous *appelons également* à une transition urgente des pratiques agricoles et de lutte contre les organismes nuisibles vers des pratiques plus durables, afin de préserver les moyens de subsistance des populations autochtones et rurales, lesquelles sont particulièrement menacées par la dissémination des organismes nuisibles et des maladies dans leurs territoires;
- ◆ Conscients des liens étroits qui existent entre la santé des végétaux, les systèmes trophiques et la santé de la planète, nous *appelons en outre* le secteur privé et les pouvoirs publics à se montrer plus ambitieux en ce qui concerne les investissements et les activités destinés à la préservation de la biodiversité, et à modifier radicalement les pratiques d'extraction qui érodent les ressources naturelles et végétales, lesquelles constituent les fondements de la vie sur Terre, par exemple en promouvant d'ici 2030 des règles de financement durable conformes aux principes de la CIPV.

3 Stratégies de protection des végétaux appliquées par les peuples autochtones et les communautés locales

- ◆ Nous *appelons* à une plus grande reconnaissance, protection et promotion des systèmes locaux et ancestraux de connaissances, de cultures et de langues riches en méthodes et savoirs ancestraux qui permettent de sauvegarder les systèmes végétaux, la diversité végétale et la santé des végétaux;
- ◆ Nous *réaffirmons* que l'ensemble des parties prenantes – aux niveaux national et local – sont tenues de contribuer à la préservation des systèmes de savoirs autochtones, des méthodes de classification et des langues locales en lien avec la santé des végétaux au moyen de mécanismes appropriés qui devront être définis au cas par cas.

4 Personnes vulnérables aux risques et leur importance dans la préservation de la santé des végétaux

- ◆ Nous *demandons* à ce que les pouvoirs publics, à tous les niveaux, promeuvent activement l'inclusion des femmes et des filles dans les processus décisionnels relatifs à la gestion des ressources naturelles et végétales;

- ◆ Nous *défendons* les droits fonciers et demandons à ce que les peuples autochtones et les propriétaires des communautés locales puissent donner leur consentement préalable et éclairé en vue d'une gestion équitable des paysages;
- ◆ Nous *réaffirmons* l'importance des banques de semences existantes dans la préservation de la santé des végétaux et *encourageons* leur élargissement et leur accès aux groupes marginalisés et vulnérables aux risques. Nous soulignons en particulier l'importance de stocker les semences locales et les espèces négligées ou sous-utilisées (NUS), qui constituent souvent le seul moyen de subsistance pour de nombreuses communautés rurales;
- ◆ Nous *encourageons* vivement la communauté internationale et l'ensemble des parties prenantes à reconnaître le rôle central des femmes dans l'agriculture paysanne et l'agriculture familiale, ainsi que leur contribution à la santé des végétaux, notamment pour ce qui est de préserver les cultures locales et d'assurer la pérennité des NUS, et à agir afin que des dispositions législatives soient adoptées pour protéger leurs droits et garantir aux femmes des opportunités équitables;
- ◆ Nous *exhortons* les gouvernements à appliquer aux politiques et initiatives nationales relatives à la santé des végétaux une approche globale et cohérente fondée sur les droits, qui soit pleinement conforme aux principes d'équité intergénérationnelle et d'égalité des sexes, et qui garantisse la participation pleine et effective des jeunes, des femmes, des peuples autochtones et des communautés locales d'ici 2030.

5 Réglementation phytosanitaire mondiale, croissance économique responsable et commerce

- ◆ Nous *rappelons* l'utilité de mesures phytosanitaires harmonisées pour le commerce international des végétaux et produits végétaux et *soulignons* l'importance de respecter les normes phytosanitaires internationales élaborées sous l'égide de la CIPV;
- ◆ Nous *soulignons* en particulier l'importance de renforcer la coopération internationale en vue de consolider les capacités phytosanitaires aux niveaux mondial, régional et national. Nous *invitons* par conséquent les organisations internationales compétentes à mettre en œuvre les réformes nécessaires afin de promouvoir la préservation de la biodiversité et la santé environnementale;
- ◆ Nous *demandons* au secteur privé d'assurer une transparence totale en continuant d'améliorer ses mécanismes de communication d'informations actuels sur les filières agricoles, en étroite collaboration avec les autorités locales, nationales, régionales et internationales, afin de mettre en œuvre d'ici 2030 des pratiques agricoles qui favorisent durablement la santé des végétaux et la biodiversité;
- ◆ Nous *demandons* également à l'ensemble des acteurs du commerce international des végétaux et des produits végétaux de s'engager à appliquer pleinement les normes internationales pour les mesures phytosanitaires, qui permettent à la fois de préserver les ressources végétales au niveau mondial et de favoriser l'innocuité du commerce;
- ◆ Nous *encourageons* les parties contractantes à la CIPV à inclure les normes internationales pour les mesures phytosanitaires dans leurs législations nationales respectives et à continuer à participer activement au dialogue entre les différents acteurs de la communauté phytosanitaire mondiale;
- ◆ Nous *invitons* les gouvernements qui ne l'ont pas encore fait à ratifier la CIPV afin de participer au dialogue entre les acteurs de la communauté phytosanitaire mondiale.

6 Consolider l'enseignement, le renforcement des capacités et le développement dans le domaine phytosanitaire

- ◆ Nous *appelons* à inscrire dans les programmes d'enseignement le lien entre la santé des végétaux et la perte de biodiversité, en vue de mettre au point des solutions qui permettent d'assurer la durabilité de l'agriculture et de prévenir efficacement l'apparition d'organismes nuisibles et de maladies des végétaux. Nous *insistons* particulièrement sur la nécessité de mettre l'accent, dans les systèmes d'enseignement formel et informel, sur l'importance de préserver la santé des végétaux afin d'assurer la sécurité alimentaire et le développement durable;
- ◆ Nous *encourageons* vivement les jeunes à participer aux concertations sur la santé des végétaux aux niveaux local, national, régional et international, en faisant valoir leurs points de vue et en mettant à profit leurs compétences et leurs expériences en vue de trouver des solutions qui permettent de promouvoir la santé des végétaux en tenant compte des questions liées à la sécurité alimentaire, aux changements climatiques, à l'agriculture durable, au commerce équitable et à tout autre sujet pertinent;
- ◆ Nous *soulignons* la nécessité d'améliorer les capacités phytosanitaires nationales et de les mettre en œuvre durablement, tout en tenant compte du contexte spécifique de chaque pays;
- ◆ Nous *appelons* à un effort mondial en matière de transfert de connaissances et à la mise en place de mesures incitatives afin de soutenir les petits exploitants agricoles dans leur transition vers des pratiques agricoles durables;
- ◆ Nous *exhortons* l'ensemble des parties prenantes à intégrer d'ici 2030 la recherche sur la santé des végétaux dans tous les programmes de formation phytosanitaire.

7 Réorienter les flux de capitaux, les financements et l'action des secteurs privé et public en faveur de la santé des végétaux

- ◆ Nous *soulignons* la nécessité pour la communauté internationale de continuer à financer les systèmes de quarantaine végétale et les applications de gestion du risque phytosanitaire au niveau national, notamment en faveur des pays qui ne disposent pas des ressources nécessaires pour préserver la santé des végétaux au niveau national;
- ◆ Nous *invitons* les bailleurs de fonds à accroître leurs contributions aux programmes de sensibilisation à la santé des végétaux, notamment en ce qui concerne la prévention des organismes nuisibles et des maladies des végétaux, et à coordonner la recherche scientifique en ce sens, dans le but de continuer à améliorer les capacités phytosanitaires au niveau national, en assurant une dotation adéquate en personnel et en matériel;
- ◆ Nous *demandons* que les financements destinés à la protection de la santé des végétaux soient multipliés par trois d'ici 2030.

En tant que représentants d'organisations internationales de jeunes, nous proposons les principes généraux susmentionnés dans la présente Déclaration afin de faire entendre nos voix et d'appeler, dans une démarche coordonnée, à des mesures porteuses de changement dans tous les secteurs.

ORGANISATIONS SIGNATAIRES:

- ◆ Agriwin Company Ltd
- ◆ Baho Nanjye Mbeho Company Ltd
- ◆ Projet «El Estuario»
- ◆ Forestry & Citrus Research Company (FACIR)
- ◆ Global Youth Biodiversity Network (GYBN)
- ◆ Habitat World
- ◆ Réseau de jeunes du Fonds international de développement agricole (FIDA)
- ◆ Jamaica 4-H Clubs
- ◆ Lipu – Birdlife Italia (Lega italiana protezione uccelli)
- ◆ Réseau national des jeunes ruraux pour le financement inclusif de l'entreprenariat rural (RJRFIER)
- ◆ Rwanda Youth in Agribusiness Forum (RYAF)
- ◆ Projet «Save Our House»
- ◆ Groupe de travail sur l'ODD 2, Grand groupe des enfants et des jeunes
- ◆ Stewardship Agribusiness Incubation Center (SAIC)
- ◆ Talent Upgrade Global Concept
- ◆ Institut de génétique, de physiologie et de protection des végétaux (IGPPP) de l'Académie des sciences de la République de Moldova; Centre de protection des végétaux
- ◆ Grand groupe des enfants et des jeunes du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)
- ◆ Faculté d'agriculture de l'Université de Banja Luka
- ◆ WHYFARM
- ◆ Forum mondial sur l'alimentation porté par Global Youth
- ◆ Réseau de jeunes du Programme alimentaire mondial (PAM)
- ◆ Jeunes professionnels pour le développement agricole (YPARD)
- ◆ Youth Alliance for Zero Hunger
- ◆ Comité de la jeunesse de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
- ◆ Youth in Landscapes Initiative (YIL)
- ◆ Youth Sensitization, Development in Agropastoral and Marketing Cooperative Society (YOSDAMAC)

NOTE

La rédaction de la Déclaration des jeunes de l'IYPH a été encouragée par le Comité directeur international de l'IYPH, chargé d'orienter et de promouvoir la mise en œuvre du plan d'action de l'IYPH. La Déclaration des jeunes est l'une des composantes de l'héritage de l'IYPH. L'idée de la Déclaration est de permettre aux jeunes et aux jeunes d'esprit en général d'unir leurs voix pour exprimer leurs points de vue sur l'importance de la santé des végétaux afin d'atteindre les ODD, ainsi que leurs propositions de mesures concrètes sur la façon de préserver la santé des végétaux à travers le monde et d'associer les jeunes aux efforts de sensibilisation autour de cette question.

Issus de 26 organisations d'horizons différents, notre objectif est de faire entendre la voix des enfants et des jeunes et de défendre au mieux vos intérêts et d'exprimer vos préoccupations.

Nous serons heureux de connaître votre avis sur cette déclaration et nous vous invitons à nous en faire part en écrivant à l'adresse ippc@fao.org. Nous vous invitons également à diffuser largement cette déclaration au sein de vos réseaux et vous encourageons à adopter les principes qui y sont énoncés en vue d'établir une relation durable et responsable avec les végétaux et les ressources naturelles de notre planète.